

Règlement général et sportif

NoctiRaid 2026

I. Règlement général du NoctiRaid 2026	3
1. LE PRINCIPE	3
2. Le NOCTIRAID	3
3. Le NOCTISPRINT	3
4. Le NOCTIFAMILY	4
5. L'ÉTHIQUE	4
6. REGLES SANITAIRES	4
7. LES PARTICIPANTS	5
II. Règlement sportif du NoctiRaid 2026	8
1. LE PARCOURS	8
2. LA COURSE	9
3. LE CLASSEMENT	10
4. LE MATÉRIEL	10
5. LOCATION DE VTT	12
6. LOCATION DE DOIGT ÉLECTRONIQUE	12
7. CAUTION MATÉRIEL SPORTIF	12
8. LA SÉCURITÉ	13
9. CLAUSES GÉNÉRALES	13
III. Règles spécifiques aux épreuves	14
1. NOCTIRAID (18 ans et +)	16
2. NOCTISPRINT (16 ans et +)	21
3. NOCTIFAMILY (à partir de 8 ans)	23

L'ensemble des participants doit prendre connaissance du règlement avant l'événement. En s'inscrivant au NoctiRaid 2026, les participants acceptent ce règlement et s'engagent à le respecter. L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier le règlement selon besoin jusqu'à la veille de l'épreuve ; les communications nécessaires, dans ce cas, seront faites par mail aux participants inscrits. De plus, ils déclarent être couvert(e)s par une assurance personnelle et prendre sous leur responsabilité tout accident de santé à la suite ou au cours de cet événement.

I. Règlement général du NoctiRaid 2026

1. LE PRINCIPE

L'événement du NoctiRaid regroupe 3 épreuves distinctes et séparées : **le Noctiraid**, **le Noctisprint** et **le Noctifamily**. Les participants ne peuvent pas s'inscrire à la fois sur le Noctisprint et le Noctiraid par faute de sécurité mais peuvent s'inscrire sur le Noctifamily et le Noctiraid.

2. Le NOCTIRAID

Le NOCTIRAID est un raid nocturne multisports qui a lieu dans la nuit du samedi 7 février au dimanche 8 février 2026. Il se déroule sur un parcours entre 50 et 55 kilomètres, et emprunte en grande partie les chemins de randonnées de la Vallée de Chevreuse (91). Il est également possible que les coureurs doivent emprunter des portions de route ou de chemin. La compétition se déroule par équipe de deux ou trois et est réservée aux participants de 18 ans et plus (au jour de la course). Le but est de réaliser le parcours chronométré le plus rapidement possible, en participant à toutes les activités et disciplines proposées (déroulé à retrouver dans la partie : règles spécifiques aux épreuves).

3. Le NOCTISPRINT

Le NOCTISPRINT est un raid multisports qui a lieu durant l'après-midi, le samedi 7 février 2026. Il se déroule sur un parcours entre 25 et 30 km et emprunte en grande partie les chemins de randonnées de la Vallée de Chevreuse (91). Il est également possible que les coureurs doivent emprunter des portions de route ou de chemin. La compétition se déroule par équipe de deux ou trois et est réservée aux participants âgés de 16 ans et plus au jour de la course (pour les participants âgés de moins de 18 ans au jour de la course, une autorisation parentale devra être fournie). Le but est de réaliser le parcours chronométré le plus rapidement possible, en participant à toutes les activités et disciplines proposées (déroulé à retrouver dans la partie : règles spécifiques aux épreuves).

4. Le NOCTIFAMILY

Le NOCTIFAMILY est un raid multisports qui a lieu durant l'après-midi, le samedi 7 février 2026. Il se déroule sur un parcours entre 12 et 13 km. Le parcours se fera en majorité en forêt ou sur chemin. Il est également possible que les coureurs doivent emprunter des portions de route. La compétition se déroule par équipe de deux à cinq, et est réservée aux participants âgés de 8 ans ou plus au jour de la compétition. Le but est de réaliser le parcours chronométré le plus rapidement possible, en participant à toutes les activités et disciplines prévues par l'organisation. Pour les participants mineurs de cette course, une autorisation parentale devra être fournie.

5. L'ÉTHIQUE

Les coureurs, bénévoles et organisateurs s'entendent ainsi autour des valeurs suivantes :

Le respect des personnes, de soi-même et des autres. Parmi les personnes concernées on retrouve : les bénévoles, les autres coureurs, les organisateurs et la population locale qui accueille la course en pleine nuit.

Quelques principes supplémentaires :

- Nous n'autorisons aucune forme de tricherie avant et/ou pendant la course
- L'aide matérielle aux autres coureurs est autorisée pendant la course
- Le respect des riverains est de rigueur lors des traversées de zones urbaines

Le respect de l'environnement

Respecter la faune et la flore environnante doit être une préoccupation permanente de l'ensemble des participants. L'organisation mettra en place un tri sélectif des déchets ainsi que différentes actions visant à favoriser le développement durable. Tout comportement irrespectueux de l'environnement (jet de déchets sur le parcours) sera sanctionné par une sanction définie par le jury de course.

Le partage et la solidarité

Chaque coureur ou volontaire, viendra prioritairement en aide à tout participant en situation dangereuse.

L'exploration de ses limites et la connaissance de soi

Chaque coureur doit prendre en compte ses limites. Des points de secours seront mis en place. Toutefois, vous devez vous arrêter si votre état physique se dégrade

6. REGLES SANITAIRES

Durant toute la durée de l'événement, les participants doivent respecter l'ensemble des mesures sanitaires en vigueur fournies par le gouvernement.

7. LES PARTICIPANTS

Inscription

L'inscription se fait par **équipe de 2 ou 3** pour le NoctiRaid et le NoctiSprint. Pour le NoctiRaid, chaque coureur doit être âgé de 18 ans révolus le jour de la course. Pour le NoctiSprint, chaque coureur doit être âgé de 16 ans révolus le jour de la course. Enfin, pour le NoctiFamily l'inscription se fait par **équipe de 2 à 5** et chaque coureur doit être âgé de 8 ans révolus le jour de la course.

Chaque coureur doit être apte à courir un raid. Il doit être en excellente condition physique, apte à courir durant plusieurs heures, de nuit, sur des sentiers et routes. Ceci nécessite une résistance certaine à la fatigue, à l'isolement et aux conditions météorologiques. Nous vous rappelons que les participants ne peuvent s'inscrire que sur une épreuve, pour ce qui est du Noctiraid et du Noctisprint, et ne peuvent s'inscrire sur deux courses seulement dans le cas d'une inscription combinée au Noctiraid et au Noctifamily.

Les droits d'engagement sont de :

NoctiRaid (les prix sont indiqués par personne)	
Equipe de 2	40€ (étudiant) ou 48€
Equipe de 3	35€ (étudiant) ou 45€
NoctiSprint (les prix sont indiqués par personne)	
Equipe de 2	30€ (étudiant) ou 35€
Equipe de 3	25€ (étudiant) ou 30€
Nocti Family	
Equipe de 2 à 5	30€ par équipe

En s'inscrivant à la course, chaque équipe s'engage à signer à leur arrivée le jour de l'événement, un document stipulant que l'équipe doit rendre le doigt électronique intact et en état de fonctionnement, qui fera office de caution pour le prêt du doigt électronique. Dans le cas contraire, vous devrez rembourser le dit doigt électronique d'un montant de **60€** par virement.

Les droits d'engagement au NoctiRaid / NoctiSprint comprennent :

- Un repas "Pasta-Party" (17h-19h) avant le départ pour le NoctiRaid et après l'arrivée pour le NoctiSprint
- L'accès aux zones de repos (avec présence de kinésithérapeute), douches, vestiaires et assistance médicale au village

Les droits d'engagement pour le Noctiraid, Noctisprint et Noctifamily

comprennent :

- Dossards, porte-dossards et plaque de vélo pour les participants.
- Un ravitaillement au village pendant et après la course
- La possibilité de laisser les effets personnels de l'équipe à l'espace consignes du village et un accès aux douches et à l'assistance médicale.
- La réception d'une pochette de raideur par équipe, comprenant les cartes du parcours du NoctiRaid 2026 / NoctiSprint 2026 /Noctifamily 2026.
- Le partage d'un événement convivial.
- Quelques surprises...

Pour toutes les courses, le choix du nom de l'équipe est libre. Cependant, l'organisation se réserve le droit de vous demander de changer de nom, si elle juge que celui-ci n'est pas approprié. Les inscriptions sont limitées à **300 participants** pour le NoctiRaid, **300 participants** pour le NoctiSprint et **400 participants** pour le NoctiFamily après quoi, il sera constitué une liste d'attente, afin de pallier l'éventualité de désistement(s) d'équipe(s) inscrite(s).

Modalités d'inscription

L'inscription à l'édition 2026 du NoctiRaid, du NoctiSprint et du NoctiFamily est accessible depuis le site du NoctiRaid. Le paiement se fait directement sur la plateforme mise en place.

Pour que votre inscription soit valide, vous devez :

- Remplir tous les champs demandés,
- Nous retourner les documents signés obligatoires demandés, via le formulaire présent sur le site web sur lequel vous devrez importer vos documents.
- Procéder au paiement.

Les participants du NoctiRaid devront souscrire à un pass compétition Raid S. Les participants du NoctiSprint devront souscrire à un pass compétition Raid XS. Les participants de NoctiFamily devront souscrire à un pass compétition Raid XXS.

Certificat médical ou licence sportive

Pour participer au NoctiRaid, NoctiSprint et au NoctiFamily, chaque coureur doit signer le formulaire info-santé ou transmettre la photocopie d'une licence sportive d'affiliation à la Fédération Française des Raids Multisports de Nature ou Fédération Française de Triathlon (2025-2026). À défaut de l'un de ces deux documents, le coureur ne sera pas autorisé à prendre le départ de la course

Annulation de l'inscription

Jusqu'au 06 Janvier 2026, en cas de blessures/maladies et sur présentation d'un justificatif médical, un remboursement sera effectué à hauteur de 75% du montant de l'inscription. Du 07 Janvier 2026 au 13 Janvier 2026, 50% du montant de l'inscription sera remboursé. Du 14 Janvier 2026 au 20 Janvier 2026, 25% du montant de l'inscription sera remboursé. À partir du 21 Janvier 2026, aucun remboursement du montant de l'inscription ne sera accordé, quelles que soient les causes du désistement du participant.

Transmission d'inscription

Dans le cas où un coureur désire transmettre son dossard à un autre coureur, un remboursement du montant de son inscription lui sera fait à réception de l'inscription complète du participant remplaçant. Le participant remplaçant devra alors s'acquitter du montant de l'inscription, accepter les termes du règlement de la course et fournir les justificatifs nécessaires (formulaire info-santé, décharge de responsabilités, et certificat de scolarité). Cette procédure n'entrera en vigueur que dans un cas de remplacement. Dans l'impossibilité de procéder au remplacement du participant, l'inscription de l'équipe concernée est annulée, et aucun remboursement ne sera effectué.

II. Règlement sportif du NoctiRaid 2025

1. LE PARCOURS

Arrivées et barrières horaires

- Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours, est fixé à **10h**.
- Les temps limites de passage aux principaux postes de contrôle sont définis et seront communiqués dans le roadbook. Les horaires de fermeture de ces postes sont calculés pour permettre aux participants de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé.
- Obligation de terminer en équipe une discipline pour ne pas être déclassé. L'équipe peut repartir à deux ou à une personne pour les équipes de deux mais ne sera pas classée. Cela s'applique aussi pour tous les checkpoints mis en place sur les parcours.
- L'organisation se réserve la possibilité de modifier les horaires de la course en cas de force majeure jusqu'à la dernière minute.

Tout concurrent :

- Passant à un point au-delà de l'heure limite,
- Ou n'étant pas en mesure d'en repartir avant,
- Ou n'étant pas autorisé à poursuivre pour raison médicale, sera dans l'obligation d'arrêter la course, et figurera dans le classement comme non classé. Tout concurrent souhaitant poursuivre la course hors-délais ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité.

Modification du parcours

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des sites d'ateliers. En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de proposer un parcours de repli, d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

L'itinéraire

- Les participants ont l'obligation de suivre les itinéraires balisés ou indiqués par l'organisation sous peine de sanction, voire d'exclusion.
- Dans le cas des parcours libres, pour lesquels les concurrents se déplacent en orientation en choisissant leur itinéraire, l'organisation se réserve le droit de contrôler ou d'interdire l'utilisation de certains axes, lieux ou routes. Dans ce cas, le passage par les points de contrôle de l'organisation est obligatoire.
- L'itinéraire peut être modifié et/ou supprimé à tout moment et sans préavis par l'organisation. Les concurrents sont tenus de suivre la modification d'itinéraire qui leur sera signalée par l'organisation.
- L'itinéraire peut longer des champs et des propriétés privées. Il est strictement interdit de les traverser sous peine de sanctions ou d'exclusion.

Il est absolument interdit de déplacer, dissimuler, retirer ou détruire les éléments de balisage placés par l'organisation sous peine d'exclusion immédiate de l'événement

2. LA COURSE

Remise des dossards

Elle aura lieu le samedi 7 février à partir de **11h00** pour le NoctiFamily et **13h** pour le NoctiSprint à la base de vie, sur le campus d'Orsay de l'Université Paris-Saclay, au bâtiment 225 (gymnase du SUAPS). Le retrait des dossards pour le NoctiRaid aura lieu à partir de **16h00** sur le campus d'Orsay de l'Université Paris-Saclay, au bâtiment 225 (gymnase du SUAPS). Le départ du NoctiRaid étant prévu à **20h00** sur le campus d'Orsay de l'Université Paris-Saclay, au bâtiment 225. Les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité et sous la stricte réserve de présentation individuelle des chèques de caution (en cas de location de matériel), du matériel obligatoire et signature d'un engagement sur l'honneur de le conserver avec soi pendant toute la durée de la course. Il sera également demandé de signer la caution du prêt du doigt électronique qui fera office de puce de chronométrage.

Ravitaillement

Le principe de l'épreuve est l'autosuffisance alimentaire. L'unique lieu de ravitaillement pour les trois épreuves sera au niveau du gymnase 225 (base de vie), il sera accessible à chaque passage en zone de transition.

Le ravitaillement comprend de l'eau, du bouillon, du jus de fruit, des fruits coupés ainsi que des snacks salés et sucrés.

Disqualification et pénalité

Des pénalités de temps pouvant aller jusqu'à la disqualification peuvent être prononcées dans les cas suivants :

- L'équipe ne parvient pas à terminer la ou les épreuves dans le temps imparti comme indiqué sur le roadbook de ladite épreuve : l'équipe se verra non classée.
- Un membre, ou l'équipe dans son intégralité, ne se présente pas à un point de contrôle (1 heure de pénalité).
- Un membre, ou l'intégralité de l'équipe ne respecte pas tout ou partie de ce règlement (disqualification).
- Un membre, ou l'intégralité de l'équipe ne respecte pas l'environnement (jet de déchets sur le parcours) : l'équipe sera mise hors course.
- Non-respect des consignes de sécurité (disqualification).
- Sur l'épreuve de Tir, pour chaque cible loupée à la fin de chaque passage d'un participant, une minute sera ajoutée au temps global de l'équipe.
- Pour les zones de course d'orientation, l'équipe ne trouve pas toutes les balises obligatoires (20 minutes de pénalité par balise).
- Un membre, ou l'équipe dans son intégralité déplace, dissimule, retire, détruit ou modifie les éléments de balisage placés par l'organisation (disqualification)

Réclamation

Elles sont recevables dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires.

Jury d'épreuve

Il se compose :

- Des directeurs de course,
- D'un responsable de l'équipe médicale (UMPS),
- Des responsables de postes de contrôle concernés,

Le jury est habilité à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur tous les litiges ou disqualifications survenus durant l'épreuve. Les décisions sont sans appel.

Pochette du raideur → Nous vous donnerons les cartes des parcours trail et VTT au moment du retrait des dossard et les cartes de CO seront données au début de l'épreuve de course d'orientation.

Un descriptif détaillé du parcours, le Roadbook, sera communiqué aux participants. Il comprendra les informations pratiques telles que les heures limites de passage. Toutes les questions relatives à ce roadbook pourront être posées lors du briefing de course.

Pochette du raideur → Nous vous donnerons les cartes des parcours trail et VTT au moment du retrait des dossard et les cartes de CO seront données au début de l'épreuve de course d'orientation.

Un descriptif détaillé du parcours, le Roadbook, sera communiqué aux participants. Il comprendra les informations pratiques telles que les heures limites de passage. Toutes les questions relatives à ce roadbook pourront être posées lors du briefing de course.

3. LE CLASSEMENT

- Ce raid est une épreuve chronométrée en continu par équipe, les épreuves s'enchaînent et le chronomètre ne s'arrête pas, mise à part en cas d'attente sur l'épreuve de tir, les coureurs pourront sur décision des contrôleurs, geler leur chronomètre.
- Le temps final est établi par le dernier coureur de l'équipe. À la fin du raid, les équipes d'organisation dressent un premier classement, en ne manquant pas de prendre en compte les pénalité(s) et/ou le temps d'attente.

4. LE MATÉRIEL

Obligatoire :

- Une réserve d'eau minimum d'un litre par équipe,
- Une réserve alimentaire,
- Un brassard réfléchissant,
- Une lampe frontale par coureur avec piles de rechange,
- Une couverture de survie par participant,
- Un sifflet par équipe,
- Une pièce d'identité par coureur,
- Un téléphone chargé par équipe,

- Un VTT en bon état et équipé d'éclairage avant et arrière par coureur
- Un kit nécessaire de réparation VTT (chambre à air, pompes, démonte-pneu, fournis en cas de location avec notre prestataire)
- Un casque VTT par coureur,
- Des épingles à nourrice
- Une boussole

Fortement recommandé :

- Des chaussures de trail (cramponnées et imperméables pour plus de confort),
- Des chaussettes (éviter le coton),
- Un bonnet,
- Une paire de lunettes à écran transparent,
- Des gants chauds,
- Un collant ou pantalon à jambes longues,
- Une couche intermédiaire chaude (type polaire),
- Un porte carte étanche,
- Un sous vêtement thermique,
- Un tour de cou polaire ou semi-polaire,
- Un petit sac à dos,
- Une veste imperméable type Gore-Tex permettant de supporter le mauvais temps en montagne,
- Des vêtements de rechange,
- Un sac de couchage pour se reposer après le raid,
- Des chaufferettes pour les mains,
- Une deuxième lampe frontale (de secours),
- De la vaseline ou crème anti-échauffement,
- Une mini-pharmacie (pansements ampoules, elastoplast),
- Un marqueur.

Interdit sous peine d'exclusion de l'équipe :

- Vélo à assistance électrique,
- Les moyens de transports autres que ceux autorisés dans les épreuves,
- Les armes (toutes catégories),
- Les produits dopants et autres substances interdites (sauf ordonnance) visant à améliorer les performances des coureurs,
- Les stupéfiants et autres produits illicites.

L'organisation se réserve la possibilité de refuser l'inscription ou le départ d'une équipe manifestement non préparée ou insuffisamment équipée.

Il est possible de laisser au village dans une zone de consignes prévue à cet effet, un sac (vêtements de rechange, équipement, etc...) et les effets personnels de l'équipe. Cette consigne sera disponible à chaque passage à la base de vie, au bâtiment 225 pour le NoctiFamily, NoctiSprint et le NoctiRaid. Bien que des membres de l'organisation soient affectés à la gestion et à la surveillance de cet espace, l'organisation se décharge de toute responsabilité quant à la perte de vos affaires personnelles.

Vous pourrez laisser un minimum d'affaires que vous souhaitez utiliser au parc à vélo (matériel obligatoire, veste, coupe-vent,...)

5. LOCATION VTT

Principe

L'organisation met à disposition des participants la possibilité de louer un VTT et son casque ainsi qu'un porte bidon, une chambre à air, un démonte pneus et une pompe. Le prix de la location de ce matériel est fixé à **45€** par vélo (avec casque et le reste du matériel cité précédemment). Le VTT et son casque sont récupérés par le coureur le jour de l'événement, après qu'il ait été vérifié le paiement de cette location. La vérification du bon état du VTT avant le départ de la course aura préalablement été effectuée par le loueur. A la fin de la course, un espace de nettoyage sera mis à votre disposition pour rendre le VTT dans l'état de propreté initial. **Attention : veuillez prévoir votre lampe frontale, des lampes de VTT avant et arrière de petites portées seront mises à votre disposition (stock limité).**

6. LOCATION DE DOIGT ÉLECTRONIQUE

Principe

Les participants ont l'obligation de suivre les itinéraires balisés ou indiqués par l'organisation sous peine de sanction voire d'exclusion. Le passage par les points de contrôle de l'organisation est obligatoire. L'organisation met à disposition des doigts électroniques, lui permettant de récupérer le temps de l'équipe. Le doigt permet de valider le passage des équipes à chaque boîtier sur le parcours. Le matériel est récupéré par les équipes le jour de l'événement au moment du retrait du dossard.

7. LA SÉCURITÉ

- Toute équipe rattrapée doit se laisser dépasser. Toute tentative de gêne lors de manœuvre de dépassement sera immédiatement sanctionnée.
- Lors de l'utilisation de portions routières, les concurrents sont tenus de respecter scrupuleusement le Code de la Route sous peine d'exclusion.
- Toute consigne de sécurité donnée par un membre de l'organisation doit être appliquée. Toute équipe ne respectant pas ces consignes sera disqualifiée.

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve à la base de vie et sera prête à intervenir sur le parcours par tous les moyens appropriés. Les secouristes seront habilités à invalider le dossard et à mettre hors course, tout concurrent inapte physiquement ou moralement à continuer l'épreuve.

Des barrières horaires stopperont la progression des équipes y parvenant en retard. Un temps limite est fixé pour le passage à chaque transition. Ce temps sera indiqué sur le roadbook. Les équipes arrivant à l'espace de transition en dehors de ce temps limite seront non classées.

L'organisation dispose d'un réseau de transmission interne reliant les responsables. En cas d'accident avec immobilisation, l'équipe doit contacter avec son téléphone portable le responsable sécurité de l'organisation (contact dans le roadbook). En aucun cas, le blessé ne doit être laissé seul.

Toute équipe a le devoir de porter assistance à une équipe en difficulté, notamment en prévenant l'organisation de la nature et du lieu de l'accident. Tout manquement à cette règle sera lourdement sanctionné.

8. CLAUSES GÉNÉRALES

Assurance

L'organisation possède une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Les bénéficiaires sont la collectivité, ses représentants légaux ou statutaires, ses préposés, membres ou adhérents, aides bénévoles et les personnes en qualité de participant.

Cette assurance couvre les dommages corporels, les dommages matériels et immatériels consécutifs, les atteintes à l'environnement, l'intoxication alimentaire, les dommages aux biens des participants, les frais de recherche et de sauvetage de vies humaines, le recours et la protection juridique. Chaque participant doit se prémunir d'une assurance individuelle accident afin de couvrir les frais additionnels éventuels si le plafond de prise en charge doit être dépassé.

Accompagnement

Tout accompagnement d'une équipe (auto, moto, vélo, piéton...) est interdit sous peine de disqualification.

Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image avant, durant et après l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Annulation de la course

Le montant des inscriptions sera conservé pour 50% de sa valeur en cas d'annulation de la course pour une raison grave, indépendante de la volonté des organisateurs : conditions météorologiques, interdiction administrative de dernière minute, décès d'un responsable, maladie grave d'un responsable, ou tout autre cas de force majeure reconnu. Les 50% restants seront restitués au titulaire de l'inscription dans l'année civile. (2026)

III. Règles spécifiques aux épreuves

VTT (modalités pouvant évoluer après acceptation des devis)

- Le port du casque rigide est obligatoire. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du participant et la disqualification de l'équipe.
- Le port des gants de vélo et d'une paire de lunettes à écrans transparents est fortement conseillé. L'organisateur n'en fournira pas aux participants.
- Toute modification sur le vélo fourni par l'organisation (remplacement des pédales d'origine, changement des freins, de la selle, etc....) est interdite sauf après accord de la commission de course et du prestataire fournisseur du matériel. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du participant et la disqualification de l'équipe.

- Il est obligatoire de protéger toutes les extrémités protubérantes (embouts de guidon, sur-guidon, extrémité des câbles...).
- Il est strictement interdit de monter à deux sur un VTT, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.
- Les membres d'une même équipe ne doivent pas se séparer pendant l'épreuve sous peine de lourdes sanctions.
- Il est strictement interdit de quitter le parcours de la course, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée
- Sur les portions/axes de route, il est obligatoire de respecter les règles du code de la route. L'organisation décline toutes responsabilités en cas de non-respect du code de la route.

Bike & Run

- Le port du casque rigide est obligatoire pour tous les participants. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
- Le format est : **2 VTT et un coureur par équipe de 3 ou un VTT et 1 coureur par équipe de 2**
- Le port des gants de vélo est fortement conseillé. L'organisation n'en fournira pas aux concurrents.
- Toute modification sur le vélo fourni par l'organisation (remplacement des pédales d'origine, changement des freins, de la selle, etc....) est interdite sauf après accord de la commission de course et du prestataire fournisseur du matériel. Le non-respect de cette règle sera pénalisé par l'exclusion du concurrent et la disqualification de l'équipe.
- Il est obligatoire de protéger toutes les extrémités protubérantes (embouts de guidon, sur-guidon, extrémité des câbles...).
- Il est strictement interdit de monter à deux sur un VTT, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.
- Durant le parcours, la ou les transmission(s) des VTT entre les coureurs s'effectue(nt) de main à main. Si le vélo n'est pas transmis de main à main (mais laissé par terre par exemple) les jurys donneront une pénalité à l'équipe sur le temps total à l'arrivée, cela autant de fois que la faute sera constatée.
- Les membres d'une même équipe ne doivent pas se séparer pendant l'épreuve sous peine de lourdes sanctions.
- Il est strictement interdit de quitter le parcours de la course, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.
- **Le port du casque est obligatoire, même pendant la course à pied.**
- Sur les portions / axes de route, il est obligatoire de respecter les règles du code de la route. L'organisation décline toutes responsabilités en cas de non-respect du code de la route.

Course d'orientation (modalités pouvant évoluer après acceptation des devis)

- La course d'orientation est une épreuve en terrain varié et en temps limité qui consiste à retrouver des balises à l'aide d'une carte fournie par l'organisation.
- L'organisation précisera avant le départ la procédure permettant de justifier les balises trouvées
- La carte de CO sera distribuée à chaque équipe au départ de l'épreuve de course d'orientation (dépend du format de course cf. Roadbook).
- Toute équipe n'ayant pas réuni toutes les balises obligatoires à l'issue du temps imparti se verra attribuer ce temps imparti majoré d'une pénalité définie par la commission de course avant le départ.
- Les concurrents d'une même équipe ne doivent pas se séparer pendant l'épreuve sous peine de sanction.
- Sur les portions/ axes de route, il est obligatoire de respecter les règles du code de la route. L'organisation décline toutes responsabilités en cas de non-respect du code de la route.

Tir (modalités pouvant évoluer après acceptation des devis)

- Les participants du NoctiRaid 2026 s'engagent à respecter l'ensemble des consignes de sécurité données par l'intervenant.

- À chaque série de tir une équipe doit utiliser un seul stand, et ne peut se répartir sur plusieurs stands différents.

- Chaque participant disposera d'une minute pour marquer les **cinq cibles** lors du tir. En cas de non-abattage d'une cible dans le délai imparti, une pénalité d'une minute sera ajoutée. INTERDICTION DE LAISSER UN COÉQUIPIER TIRER À SA PLACE.
- Chaque tir manqué entraînera une pénalité comme indiqué ci-dessus.
- Il est strictement interdit de quitter le parcours de la course, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.

Trail

- Le départ s'effectuera par vagues d'équipes.
- Les coureurs s'engagent à respecter le balisage ainsi que le tracé du parcours. Le non-respect de cette consigne entraînera de lourdes sanctions.
- Ne pas gêner les autres concurrents qui essaient de vous dépasser.
- Être obligatoirement par équipe complète à chaque checkpoint.
- Il est strictement interdit de quitter le parcours de la course, faute de quoi l'équipe sera immédiatement disqualifiée.

L'inscription et la participation au NOCTIRAID 2026 entraînent l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course publiée par l'organisation.

Les organisateurs du NOCTIRAID 2026 déclinent toute responsabilité en cas de non-respect du règlement ou des instructions ainsi que pour toute transgression aux règles de circulation sur la voie publique.

1. NOCTIRAID (18 ans et +)

A. Informations générales

16h-19h	Retrait Dossard
17h-19h	Pasta party
19h30	Ouverture du SAS départ
19h45	Briefing de la course
20h00	Départ NOCTIRAID
1h30	Remise des prix (50% des équipes arrivées)

Départ

100 équipes de 3 à 2 coureurs au niveau du gymnase 225 (village)

Premier départ : **20h**

Dernier départ : 20h30

Le départ s'effectuera par équipe en cascade pour 14 km de trail : musique, fumigènes, photo, nom d'équipe, prénoms des participants...

Arrivée

Temps minimum estimé pour faire le parcours : 4h hors Tir

Temps maximum estimé pour faire le parcours : 8h30 hors

Tir Estimation horaire premiers arrivants : 00h

Estimation horaire derniers arrivants : 4h30

Classement pour équipes de 2 et de 3 (modalités pouvant évoluer à la suite de l'acceptation des devis)

- Scratch / Podium des 3 premières équipes
- Podium Femmes
- Podium Hommes
- Podium Mixte

Remise des récompenses : 1h30 du matin

B. Le parcours (modalités pouvant évoluer suite à l'acceptation des devis)

Un seul parcours de 61 kilomètres environ (hors CO) : les participants passent systématiquement par le gymnase 225 entre chaque épreuve et repartent par la sortie du terrain prévue à cet effet.

Arrêt du temps :

- En cas d'attente dans le gymnase du Moulon pour l'épreuve de Tir laser.

Ajout du temps :

- Sur l'épreuve course d'orientation, à chaque balise manquée, 20 minutes sont ajoutées au temps final.
- Sur toutes les autres épreuves, si un check-point n'est pas validé sur le parcours, 1 heure est ajoutée au temps final.
- Sur l'épreuve de Tir, chaque tir manqué par une équipe entraîne une pénalité d'une minute, ajoutée au temps global de l'équipe.

5 disciplines

- Trail (14 km)
- VTT (35 km)

- Bike & Run (12 km)
- Course d'orientation (8 km - 15 balises réparties sur l'ensemble du parcours)
- Tir (1min max de tir par participant)

Spécificité de l'épreuve de Course d'Orientation :

- L'ordre des balises est renseigné sur la carte.

C. Délais

Chronométrage :

- Classique : les épreuves s'enchaînent sans l'arrêt du chronomètre.
- Toutefois en cas d'attente sur les ateliers fixes, les contrôleurs seront habilités à retenir les temps d'arrivée et d'accès à l'atelier, afin de soustraire ce temps d'attente, au temps général.

Heure limite de fin de course : chaque équipe dispose de 10H30 pour réaliser l'ensemble du parcours.

Si une équipe arrive après ce délai, elle n'apparaîtra pas dans le classement.

Pour pallier la différence de niveau et garantir la sécurité de l'ensemble des participants :

Mise en place d'une barrière horaire sur le parcours :

- À la fin de la partie Trail : maximum 4h après le départ.
- À la fin de la partie VTT : maximum 7h après le départ.
- À l'arrivée sur la dernière zone de tir : maximum 8h30 après le départ.

Au dépassement d'une barrière horaire (cf. Roadbook et ci-après), l'équipe en question sera autorisée à poursuivre cependant elle sera non classée et n'apparaîtra pas dans le classement final, après ce délais, l'événement ne vous assurera plus. (Exemple : une équipe arrive au 225 de l'épreuve VTT 5h30 après son départ, alors elle passera directement au Bike & Run et ne sera pas classée).

D. Récapitulatif du déroulement du NoctiRaid (modalités pouvant évoluer après acceptation des devis)

Les 3 coureurs de l'équipe devront être présents pour tous les check points !

Épreuves	Principes	Bonus/ Pénalités
Trail (14 km)	Suivi d'itinéraire via un balisage (+ CO 10 balises)	1h de pénalité par check- point manqué
Transition 1 Pas de barrière horaire		

Tir : 3 série de tirs 1 série de 1min par participant pour atteindre les 5 cibles		1 min de pénalité par tir manqué
VTT (35 km) Casque obligatoire 1 VTT par équipier	Suivi d'itinéraire via un balisage	1h de pénalité par check- point manqué
Transition 2 Barrière horaire : Dimanche 9 - 3H00		
Course d'orientation 5 balises	Recherche de balise à l'aide d'une carte d'orientation	20 minutes de pénalités par balise non trouvée
Tir : 3 série de tirs 1 série de 1 min par participant pour atteindre les 5 cibles		1min de pénalité par tir manqué sur chaque série
Transition 3 Barrière horaire : Dimanche 9 à 5H00		
Bike & Run (9km) Casque obligatoire 2 VTT par équipe Temps mini : 30 min Temps max : 1h30	Suivi d'itinéraire via un balisage	1h de pénalité par check- point manqué
ARRIVÉE Barrière horaire d'arrivée: Dimanche 9 à 7H30		

2. NOCTISPRINT (16 ans et +)

A. Informations Générales

13h00	Début retrait dossard
15h00	Ouverture du SAS de départ
15h15	Briefing de la course
15h30	Départ NoctiSprint
18h	Pasta party
18h30	Remise des prix

Départ

70 équipes de 3 coureurs au niveau du gymnase 225 (village).

Premier départ : 15h32

Dernier départ : 15h47

Le départ s'effectuera en équipe par cascade pour 9 km de trail : vidéo, musique, fumigène, photo, nom d'équipe, prénoms des participants (speaker)...

Arrivée

Temps minimum estimé pour faire le parcours : 1h45

Temps maximum estimé pour faire le parcours : 4h30

Estimation horaire premiers arrivants : 17h15

Estimation horaire derniers arrivants : 19h15

Classement

- Scratch / Podium des 3 premières équipes
- Podium des 3 premières équipes Hommes
- Podium des 3 premières équipes Femmes
- Podium des 3 premières équipes Mixte

E. Le parcours (modalités pouvant évoluer suite à l'acceptation des devis)

Parcours de 24 km environ (hors CO)

Arrêt du temps :

- En cas d'attente dans le gymnase du Moulon pour l'épreuve de Tir.

Ajout du temps :

- Sur l'épreuve course d'orientation, à chaque balise manquée, 20 minutes sont ajoutées au temps final.
- Sur toutes les autres épreuves, si un check-point n'est pas validé sur le parcours, 1 heure est ajoutée au temps final.
- Sur l'épreuve de Tir Laser, chaque tir manqué par une équipe entraînera une pénalité d'une minute, ajoutée au temps global de l'équipe.

4 disciplines

- Trail (11 km)
- Tir (3 série de tirs - 1 série de 1 min par participant pour atteindre les 5 cibles)
- Course d'orientation (parcours CO de 7 balises)
- VTT (18,3 km)

B. Délais

Chronométrage :

- Classique : les épreuves s'enchaînent sans l'arrêt du chronomètre, hormis sur la partie Tir laser où le chronométrage peut être figé pendant l'épreuve en cas d'attente.
- Heure limite de fin de course : chaque équipe a 4h30 pour réaliser tout le parcours
- Si une équipe arrive après ce délai, elle n'apparaîtra pas dans le classement.

Pour pallier la différence de niveau et garantir la sécurité de l'ensemble des participants :

Mise en place d'une barrière horaire à l'arrivée. Au dépassement de cette barrière horaire (cf. Roadbook et ci-après), l'équipe en question sera non classée et n'apparaîtra pas dans le classement final.

C. Récapitulatif du déroulement du NOCTISPRINT

Les 3 coureurs de l'équipe devront être présents pour tous les check-points !

Épreuves	Principes	Bonus/ Pénalités
Trail (11 km)	Suivi d'itinéraire via parcours balisé (+CO)	1h de pénalité par check- point manqué
VTT (15,3 km)	Suivi d'itinéraire via parcours balisé	1 min de pénalité par tir manqué
Transition 1: pas de barrière horaire		
Tir : 3 série de tirs 1 série de 1min par participant pour atteindre les 5 cibles	Recherche de balises à l'aide d'une carte d'orientation	20 minutes de pénalité par balise non trouvée

Transition 2 : pas de barrière horaire		
VTT (3 km)	Suivi d'itinéraire via parcours balisé	1h de pénalité par check- point manqué
ARRIVÉE Barrière horaire: Samedi 8 à 19h15		

3. NOCTIFAMILY (à partir de 8 ans)

A. Informations Générales

11h00	Début retrait dossard
12h30	Ouverture du SAS départ
12h45	Briefing de la course
13h00	Départ NOCTIFAMILY
15h00	Remise des prix

Départ

Au niveau du gymnase 225 (village). Premier départ : 13h00

Dernier départ : 13h30

Le départ s'effectuera en équipe sous forme de départ groupé pour 2,8 km de trail : vidéo, musique, fumigène, photo, nom d'équipe, prénoms des participants (speaker)

Arrivée

Temps minimum estimé pour faire le parcours : 50mn

Temps maximum estimé pour faire le parcours : 2h15

Estimation horaire premiers arrivants : 13h50

Estimation horaire derniers arrivants : 15h15

Classement

- Podium Scratch

⇒ Remise des récompenses : 15h00

B. Le parcours

Parcours de 11 km (hors CO)

Arrêt du temps :

- En cas d'attente dans le gymnase du Moulon pour les ateliers de l'épreuve de Tir à la carabine.

Ajout du temps :

- Sur l'épreuve course d'orientation, à chaque balise manquée, 20 minutes sont ajoutées au temps final.
- Sur l'ensemble des épreuves, si un check-point n'est pas validé sur le parcours, 1 heure est ajoutée au temps final.
- Sur l'épreuve de Tir, chaque tir manqué par une équipe entraînera une pénalité d'une minute, ajoutée au temps global de l'équipe.

4 disciplines

- Trail (2,8 km)
- VTT (8,2 km)
- Course d'orientation (parcours CO de 5 balises)
- Tir à la carabine (2 série de tirs - 1 série de 1 min par participant pour atteindre les 5 cibles)

C. Délais

Chronométrage :

- Classique : les épreuves s'enchaînent sans l'arrêt du chronomètre, hormis sur la partie tir où le chronométrage peut être figé avant l'épreuve seulement en cas d'attente.
- Toutefois en cas d'attente sur les ateliers fixes, les contrôleurs seront habilités à retenir les temps d'arrivée et d'accès à l'atelier, afin de soustraire ce temps d'attente, au temps général.
- Heure limite de fin de course : chaque équipe à 2h15 pour réaliser tout le parcours

- Si une équipe arrive après ce délai, elle n'apparaîtra pas dans le classement.

D. Récapitulatif du déroulement du NOCTIFAMILY

Les 2 coureurs de l'équipe devront être présents pour tous les check-points !

Épreuves	Principes	Bonus/ Pénalités
Trail (2,8 km) + CO	Suivi d'itinéraire via parcours balisé	1h de pénalité par check- point manqué
Transition 1		
VTT (8,2 km)	Suivi d'itinéraire via parcours balisé	1h de pénalité par check- point manqué
Transition 2		
Tir à la carabine : 3 série de tirs 1 série de 1min par participant pour atteindre les 5 cibles		1 min de pénalité par tir manqué
ARRIVÉE Heure max d'arrivée: Samedi 8 à 15h15		

**TOUTES LES MODALITÉS DE LA SECTION III PEUVENT ÉVOLUER APRÈS
ACCEPTATION DES DEVIS QUI PEUVENT CHANGER FONDAMENTALEMENT LA
NATURE DE L'ÉPREUVE**